




Parlons de probation

Baden-Württemberg
Bewährungs- und
Gerichtshilfe



 La Cour a suspendu votre peine privative de liberté ou votre condamnation pénale pour mineurs. Vous avez été placé·e en probation. L'agent·e de probation vous accompagne dans cette étape. Il ou elle a pour mission de vous soutenir et de vous suivre.

Vous avez à présent la chance de prouver que vous voulez mener une vie respectueuse de la loi.

Ce que vous pouvez attendre du service de probation :

- Du soutien dans l'exécution des obligations et des injonctions judiciaires.
- Des conseils et une assistance sur des problèmes personnels, sociaux et financiers, ainsi que dans vos démarches administratives.

Nos principes

La base de notre activité repose sur une approche respectueuse de nos client·e·s. Nous prôtons la réinsertion après des actes criminels et promouvons la responsabilisation de nos client·e·s afin qu'ils/elles mènent une vie respectueuse de la loi.

Pour obtenir plus d'informations ou pour contacter une personne responsable, rendez-vous sur notre site web : www.bgbw.landbw.de



- Des informations sur les offres d'aide, et si nécessaire sur des services de consultation ou de thérapie.
- De la discrétion envers les personnes tierces.
- Du soutien dans la gestion de vos infractions et de leurs conséquences.

Nos obligations :

- Rapports au Tribunal sur le déroulement de votre probation et de votre suivi.
- Contrôle de l'exécution des obligations et des injonctions judiciaires.
- Témoignage devant le Tribunal en cas d'une nouvelle infraction.
- Communication avec les autorités dans certains cas.



La probation : une chance à ne pas manquer !

Votre probation est réussie lorsque :

- Vous respectez la loi.
- Vous avez exécuté vos obligations et injonctions judiciaires.
- Vous avez honoré les rendez-vous et accords conclus avec votre agent·e de probation.

Votre probation sera compromise si :

- Vous commettez une nouvelle infraction.
- Vous ne respectez pas vos obligations et injonctions judiciaires.
- Vous n'avez pas honoré les rendez-vous et accords conclus avec votre agent·e de probation.


Dans ce cas, le Tribunal peut soit prolonger votre temps de probation, soit révoquer votre probation. En cas de révocation, vous serez réincarcéré·e.

Utilisez votre temps de probation pour un nouveau départ sans infraction.

À propos

Le Service de probation et d'Assistance judiciaire du Bade-Wurtemberg (Bewährungs- und Gerichtshilfe Baden-Württemberg BGBW) est un établissement de droit public sous contrat avec l'État. Le BGBW assure les missions de service de probation, d'assistance juridique et de médiation victime-délinquant. Son siège est à Stuttgart. L'État compte neuf établissements, ainsi que d'autres antennes extérieures et postes d'écoute. Il est ainsi possible de garantir un suivi de proximité pour les client·e·s.



 [instagram.com/bgbw_info](https://www.instagram.com/bgbw_info)

 [facebook.com/bgbwinfo](https://www.facebook.com/bgbwinfo)

AR 

EN 

FR 

RU 

TR 

UK 

Maintenant disponible dans plusieurs langues



Retrouvez différents flyers (dont celui-ci) en différentes langues et en langage simplifié sur notre site web.

Avec notre application, vous pouvez communiquer avec nous rapidement et en toute sécurité – téléchargez-la tout de suite!



Impressum

Bewährungs- und Gerichtshilfe Baden-Württemberg

Rosenbergstraße 122 · 70193 Stuttgart

Tel.: 0711 627 69-400 · Fax: 0711 627 69-433

info@bgbw.bwl.de · www.bgbw.landbw.de

Novembre 2025

Les images : Photos d'agence. Avec modèle.